

## Association Les Hautes Herbes 11/12 : Lutte contre l'artificialisation des derniers espaces verts du quartier.

L'association Evolution Plateau Grognarde Caillols fraîchement renommée Les Hautes Herbes 11/12 est en pleine mobilisation pour déposer sa contribution à l'enquête publique N°4 du PLUI.

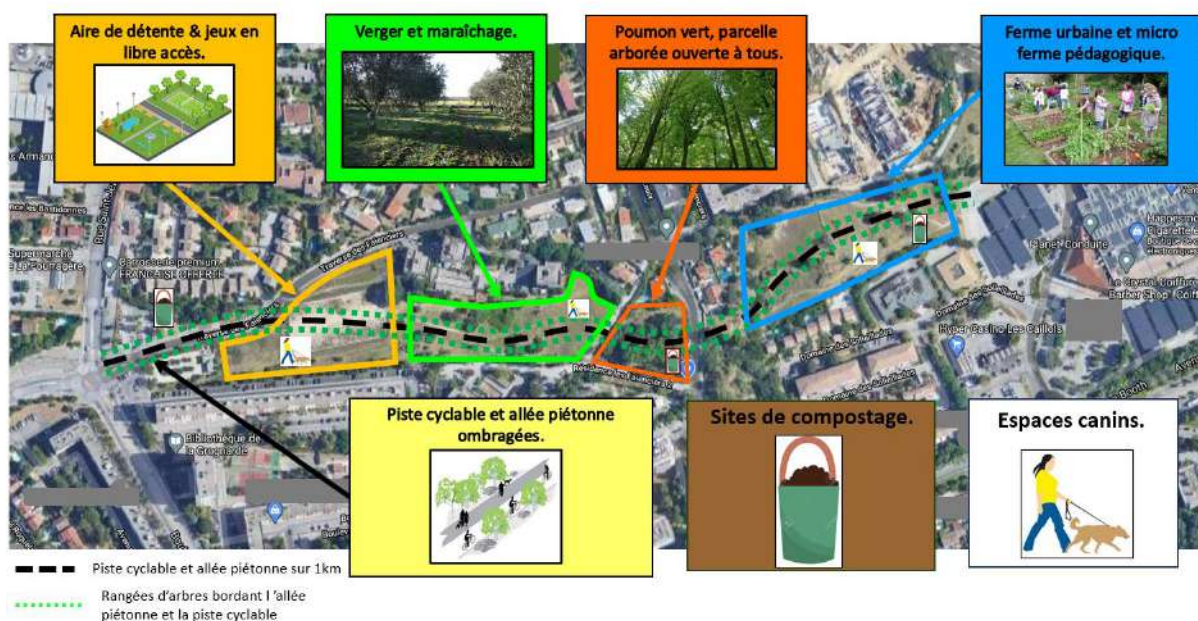
Les parcelles de la Grognarde représentent 3,7 hectares d'anciennes terres agricoles, situées d'est en ouest, du Rond-point de La Grognarde à l'avenue Bouyala d'Arnaud.

A l'origine, cette coulée verte était réservée à l'aménagement d'une grande voie de circulation (U 400).

Le PLUI de 2019 prévoyait une voie de désenclavement sur le document d'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) offrant l'opportunité de rendre tous les terrains constructibles. Cette OAP prévoyait l'artificialisation quasi complète de la zone pour construire plusieurs immeubles desservis par une voie de circulation de 18 m de large dérivant des lacets. C'est lors de cette 1<sup>ère</sup> enquête publique que les habitants du quartier décident de se réunir et de créer le collectif Evolution Plateau Grognarde Caillols (EPGC) afin d'imaginer un projet alternatif. L'OAP qui s'inscrivait également dans une ZAC des Caillols (Zone d'Aménagement Concerté initiée en 1978) qui n'a pas été mise en œuvre dans les délais est devenue caduc. Donc en 2022 à l'enquête publique N°2 toute la zone est passée de AU (ouverte à l'urbanisation) en AU1, c'est à dire gelée dans l'attente de la définition d'un nouveau projet.

Au cours de l'année 2023 l'association a affiné son projet et noué des liens avec de nouveaux partenaires : L'association GERM (gestion écologique et renaturation des milieux), l'association «La Base Marseille» par l'implication de l'un de ses membres fondateurs, Florent. Sans oublier son partenaire des 1ers jours la Cité de l'agriculture qui joue un rôle précieux dans l'accompagnement du projet de jardins agroécologiques à la Grognarde

### Asso. Les Hautes Herbes 11 12 : Projet alternatif au PLUI



La modification N°4 du PLUI se déroule curieusement. Une réunion publique en mairie de secteur a été organisée sans publicité le 23 novembre 2023. Trois jours avant un seul document est mis à

disposition sur le registre, une plaquette de 2 pages donnant un état des lieux du centre urbain des Caillols. Rien d'autre ! Lors de cette concertation déambulatoire rien non plus de concret nous a été présenté. Ils nous ont demandé de nous exprimer à l'aide de post' It sur des plan de la ZAC des Caillols orienté par thèmes : Les établissements publics, les espaces verts et les modes de transports.

Il nous a été dit que nos réflexions sont une base pour la définition de la nouvelle OAP de Caillols.

Cette nouvelle OAP nous sera présentée en mars, avril 2024 puis soumise à enquête publique en juin 2024. Nous avons bien peur qu'elle ne soit qu'un toilettage de la 1<sup>ère</sup> version vue la pression immobilière sur notre quartier. Mais nous sommes déterminés à ne pas laisser bétonner ces espaces naturels.

Nous sommes joignables par mail à l'adresse suivante : [leshautesherbes11.12@gmail.com](mailto:leshautesherbes11.12@gmail.com)

N'hésitez pas à participer à la concertation sur la modification N°4 du PLUI.